

d'Urbanisme et de l'Environnement





Sommaire

Page 4	Les missions du CAUE
Page 5	Le bilan annuel
Page 6	Le CAUE, un réseau national, une organisation régionale
Page 7	Le conseil aux collectivités
Page 14	Le conseil aux particuliers
Page 18	Mission Énergie
Page 20	Sensibilisation du grand public
Page 26	Sensibilisation en milieu scolaire
Page 28	Le CAUE formateur
Page 31	Le suivi de concours
Page 33	Les actions de l'UR-CAUE Languedoc-Roussillon
Page 34	La vie du CAUEII

Les photos de couverture et en pages 8, 30, 32, 36, 39 ont été produites par Marie BARDET, Aude BARRÈS, Mathilde BEJOT, Juliette CARRÉ, Aude LE GOFF, Audrey NADALIN, Corinne PIVETTA-LAGARDE, Danielle ROOSE, Caroline SERRA, Marc VEYRAT et Christelle BERGER lors de la formation 2014 à la photographie d'architecture organisée par le CAUE de l'Aude à Carcassonne et animée par Nicolas Waltefaugle.

Le mot du Président

Madame, Monsieur,

L'année 2014 a d'abord été dans le réseau des CAUE une année de réflexion et de débats autour de la nouvelle organisation territoriale de la République (projet de loi « NOTRe »). Cette réforme qui doit rebattre les cartes des compétences entre niveaux de collectivités territoriales était ainsi dans toutes les têtes lors du Congrès national des CAUE, les 10 et 11 juin à Paris sur le thème « Intérêt public(s) ». Au fil des tables rondes réunissant nos partenaires privilégiés (Ordre des Architectes, Association des Maires, Association des Départements, ADEME,...) et donnant la parole à des experts (philosophes, géographes, sociologues,...) et à des professionnels libéraux, s'est dégagé un portrait vivant des CAUE sous les traits de structures dotées de capacités de réaction et d'adaptation remarquables. Pour les CAUE, s'adapter à la future géographie des territoires et à leur gestion dans le champ culturel et technique qui est le leur, sera une facon de continuer, comme ils l'ont fait depuis leur création, à innover. Voire même, à jouer un rôle moteur. Rappelons que les CAUE restent le seul service public gratuit de conseil et d'accompagnement des particuliers comme des élus à toutes les échelles de projets (de la petite commune à la métropole) pour la qualité du cadre de vie. Dans ce contexte, le CAUE de l'Aude a renforcé ses actions auprès des élus après le renouvellement des éguipes issues des municipales de 2014 avec des formations aux règles d'urbanisme et de construction et une journée de visite d'espaces publics exemplaires.

Un projet de loi relatif à « la liberté de création, l'architecture et le patrimoine » (loi CAP) porté par la Ministre de la Culture Fleur Pellerin a fait émerger, dès 2014, l'idée de développer une « stratégie nationale pour l'architecture » (SNA) dont l'ambition serait notamment de conforter le rôle citoyen de l'architecture au service de tous pour un cadre de vie de qualité. Mieux, fin 2014, les conclusions d'une étude commanditée par le Ministère de la Culture et le Ministère du Développement durable (rapport IGAC-CGEDD) ont conforté l'avenir des CAUE. Dans la perspective d'une nouvelle gouvernance, plusieurs hypothèses avaient été envisagées dont la suppression des CAUE. Il n'en sera rien. Le rapport privilégie, soit le maintien et l'amélioration du cadre actuel, soit la création de pôles régionaux mais en conservant l'échelon départemental pour le conseil aux particuliers et aux communes.

Si la création architecturale est reconnue d'intérêt public, c'est qu'elle est une expression de la culture. Celle-ci ne doit pas être réservée à une élite. Au CAUE de l'Aude où les expositions, conférences et projections ont attiré en 2014 un nombre grandissant d'Audois, la programmation culturelle propose des clés de compréhension pour une société plus tolérante et solidaire.

Michel Cornuet

Les missions du CAUE

Informer Sensibiliser Conseiller Former

Les fondements du CAUE

« Le CAUE a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. Il a pour missions le conseil, l'information, la sensibilisation et la formation [...]. Son financement est assuré par une taxe sur les surfaces bâties, par les contributions de l'État et des collectivités territoriales, et les cotisations des adhérents ».

Extrait de la Loi sur l'Architecture de 1977

Qu'est-ce qu'un CAUE?

Le CAUE de l'Aude est un organisme d'intérêt public. Créé par la Loi sur l'Architecture, il est chargé de promouvoir les politiques qualitatives de l'aménagement et du développement. Mis en place dans l'Aude par le Conseil Général en 1979, c'est un organisme départemental participant à la solidarité entre les collectivités territoriales.

C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain. Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aussi une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié. Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire. Les CAUE se déploient sur la quasi-totalité du territoire français. Ils constituent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.

Les missions d'un CAUE

Conseiller, former, informer et sensibiliser constituent les missions d'intérêt public du CAUE. Tout d'acte d'aménagement - depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison - est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous. A tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le CAUE promeut la qualité et intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. Toute son action est donc sous-tendue par une approche pédagogique.

Le CAUE est engagé dans des enjeux tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles, ou encore la limitation de la consommation d'énergie. Il y répond en informant, en proposant des formations et en développant l'esprit de participation du public. Il conseille et apporte des réponses à des problèmatiques locales qui intègrent aussi les enjeux nationaux.

Urbanisme

Favoriser une approche durable, globale et équilibrée de l'aménagement du territoire : ville et campagne, centre et périphérie, habitat, activité et loisir. Promouvoir les opérations innovantes qui placent l'environnement au cœur de leur développement.

Architecture

Promouvoir une architecture contemporaine de qualité, quelle que soit son importance et sa destination. Favoriser une insertion des constructions en dialogue avec leur environnement bâti ou naturel. Défendre la valeur d'usage des lieux comme un fondement de la qualité architecturale.

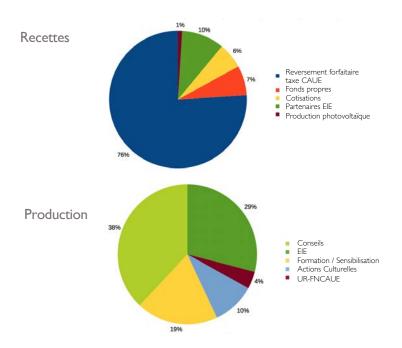
Environnement

Analyser l'identité paysagère d'un territoire afin de promouvoir la cohérence des aménagements. Définir des principes de gestion des paysages permettant à chacun d'être acteur de son environnement afin de valoriser le cadre de vie de tous.

Promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans tout acte d'aménagement ou de construire.

Le bilan annuel

recettes et production de l'année 2014



La Taxe d'aménagement (TA), premier produit du CAUE

Jusqu'au 1er mars 2012, la majorité des recettes du CAUE provenait d'une taxe départementale sur les permis de construire, la TDCAUE, votée par le Conseil Général. Ce dispositif a été modifié au profit d'une taxe d'aménagement « instituée par délibération du Conseil Général (...) en vue de financer, d'une part, la politique de protection des Espaces naturels sensibles (...), et d'autre part, les dépenses des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement » (Loi N°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificatives pour 2010).

Depuis cette date, le Conseil Général de l'Aude reverse au CAUE un montant forfaitaire annuel, issu de la taxe d'aménagement. Celui-ci assure la majorité du financement du CAUE complété par les apports des partenaires de l'Espace Info Energie (Europe, ADEME) en lien avec ses missions spécifiques, les cotisations volontaires des collectivités, mais aussi par l'utilisation, dans la mesure des disponibilités, des fonds propres du CAUE, dont la destination est toujours attachée aux missions dévolues à notre structure. À cela vient s'ajouter une petite part (1%) liée à la vente d'électricité produite par la toiture photovoltaïque de la MAE dont la mise en place a été financée par le CAUE.

Le CAUE

un réseau national une organisation régionale

Les CAUE sont présents dans 92 départements, en France métropolitaine et dans les Départements d'Outre-Mer. Depuis leur création, en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de capitaliser leurs savoir-faires.

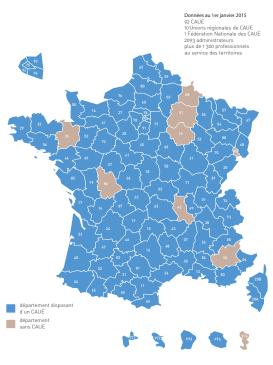
La Fédération Nationale

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leurs Présidents. La Fédération est un lieu d'échange, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, La Conférence Technique Permanente (CTP), composée de directeurs élus par région, est une force de proposition et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE. Les commissions et groupes de travail associant élus et techniciens mènent des réflexion sur les thèmes du cadre de vie.

Michel Cornuet, président du CAUE de l'Aude, est également Vice-Président de la Fédération Nationale des CAUE et Président de l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon.

L'Université permanente

L'Université Permanente de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (UPAUE) est une plate-forme d'échanges et de réflexions créée à l'initiative des CAUE et de la Fédération Nationale des CAUE. Elle y convie des professionnels du cadre de vie et de l'aménagement, des chercheurs et des partenaires institutionnels.



Les Unions Régionales

Plusieurs CAUE sont regroupés en Unions Régionales. Celles-ci permettent notamment :

- de coordonner l'action des associations départementales dans leurs relations et demandes auprès des instances régionales,
- de mettre en commun leurs compétences et leurs moyens, dans les domaines de la documentation, communication et formation des personnels des CAUE,
- de faciliter les liaisons avec les instances nationales (ministères, Fédération Nationale...) Elles sont au nombre de dix : Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, lle-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes.

Le conseil aux collectivités

Le CAUE propose son expertise et ses conseils aux collectivités.

À l'écoute des collectivités

Le CAUE fonde ses diagnostics et ses recommandations sur une connaissance argumentée du contexte et sur une prise en compte attentive des besoins. Chaque fois qu'il est sollicité, le CAUE intervient, le plus en amont possible, avec un souci constant d'approche globale et de large concertation.

Ses domaines d'interventions

La réhabilitation/construction de bâtiments publics (logements, équipements), les documents d'urbanisme, le développement urbain, les espaces publics, les démarches paysagères, les lotissements, les zones d'activités...

Ses recommandations indépendantes

Ni soumises aux tutelles locales ni impliquées dans la maîtrise d'œuvre, elles permettent aux élus d'entreprendre leurs projets en toute connaissance des enjeux.

Les interventions du CAUE

Aide à la définition du projet, « fiches d'aide à la décision », participation aux jurys et aux comités de pilotage, conseil ponctuel, détermination d'enjeux et d'orientations...



Les conseils « Villes et Villages Fleuris » (VVF)

Le CAUE a rédigé 53 fiches conseil concernant les communes inscrites au concours VVF en 2014.

Alairac, Albas, Bram, Brenac, Cabrespine, Carlipa, Carcassonne, Cascatel des Corbières, Castelnaudary, Couffoulens, Cuxac d'Aude, Durban Corbières, Esperaza, Fanjeaux, Ferrals des Corbières, Fleury, Fonties d'Aude, Fourtou, Gruissan, Jonquières, Labastide d'Anjou, La Cassaigne, Laurac, Lézignan-Corbières, Limoux, Salles d'Aude, Marquien, Narbonne, Palairac, Port-La-Nouvelle, Pennautier, Pexiora, Pieusse, Quillan, Rennes les Bains, Rodome, Roquefère, Rustiques, St Martin le Viel. St Martin de Lanes. Saint Sernin, Mérial, St Martin de Villereglan, Saint Papoul, Souilhe, St Marcel d'Aude, Saint Jean de Barrou, Termes, Thézan des Corbières, Villemoustaussou, Villesiscle, Vinassan,











Fiches d'Aide à la décision

53 fiches d'aide à la décision ont été réalisées en 2014.

Antugnac: logement communal

Argens-Minervois : berges de canal du midi Belvis : copil PLU, phase de pré-diagnostic

Brenac: jardins communautaires

Cailhau : cœur de village

Capendu : énergie et paysage pour le Chai Carcassonne : réhabilitation locaux MJC Cascatel-des-Corbières : aire de jeux Castelnaudary : aire de stationnement

zone canal du midi

Cepie : traversée du village Couiza : avenir du centre de loisirs :

démolition ou réfection ?

Cuxac Cabardès : aménagement d'un

lotissement

Espéraza: aménagements d'espaces publics

Fa: aménagements paysagers

Fenouillet-du-Razès : aménagement centre bourg et parcours de promenade Fleury d'Aude : aménagement «VVF »

Fraïsse-des-Corbières : logement social Gardie : information sur modification de

la carte communale

Ginestas: aménagement d'une zone

artisanale (PPRI)

Granes : réaménagement des locaux

de la mairie

La Bastide en Val : accessibilité handicapé des bâtiments communaux

Labecède-Lauragais : aménagement cimetière

Lagrasse: « Acte 2 Pays Cathare »
Lastours: « Acte 2 Pays Cathare »
La Redorte: avis sur projet parcours

pédagogique ZNIEF

Le Grand Narbonne : « Acte 2 » Fontfroide

Marseillette: avis sur PLU

Molandier: accessibilité handicapé mairie

Montclar: création d'espaces verts

Montlaur: aménagement cœur de village Montfort-sur-Boulzane: aménagement d'une place après destruction d'un bâtiment

Monze: réhabilitation garde-corps église Palaja: réhabilitation d'un bâtiment communal Padern: bâtiments communaux; conseils pour l'élaboration du cahier des charges, conduite de dossier

Pennautier: aménagement jardin médiéval

Peyriac de Mer : Requalification des

Carriérettes, plantations

Puilaurens: « Acte 2 Pays Cathare »

Puivert : conseils sur travaux de deux églises

non classées

Rustiques : étude paysagère global Saint Martin Villeregan : aménagement

et fleurissement du village

Saint Paulet : étude de centre-bourg Saint Ferriol : friche au centre bourg

Soupex : demande de DP pour la réalisation

d'un mur de clôture **Trèbes :** cœur de village

Tournissan: espaces de loisirs, aire de jeux,

parking

Villardonnel: voies de circulation et stationnements, construction école

Villebazy : aménagement bâtiment communal Villedubert : avis sur PLU et aménagement

d'un chemin piétonnier

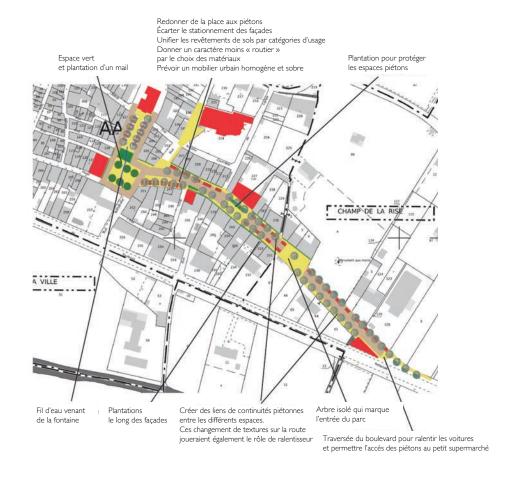
Villelongue d'Aude: création parking, abribus Villemoustoussou: végétalisation d'un terrain et aménagement de la place de l'église Villepinte: réaménagement des boulevards Villesèque-des-Corbières: requalification parvis de l'église et monument aux morts Villesiscle: aménagement communal paysager

Conseil aux collectivités

Aménagements urbains autour des boulevards Villepinte

La Commune de Villepinte souhaite requalifier deux boulevards qui constituent deux entrées dans le village. Les voitures occupent la majorité de l'espace public de manière anarchique et la présence de bitume banalise des espaces qui pourraient être agréables.

Il semble important de repenser l'espace public en terme d'usages pour permettre à chacun d'en profiter. Il serait alors judicieux de mettre en place un projet cohérent à l'échelle du village qui pourra ensuite être réalisé par tranches. En cantonnant la voiture à sa place, cela permet de libérer des espaces pour circuler, s'arrêter, se rencontrer... Parmi les solutions à envisager, des plantations en pleine terre pourraient écarter les voitures de l'entrée de l'école pour créer un parvis et sécuriser les déplacements des écoliers.



Réhabilitation des escaliers de l'église et du monument aux morts

Parmi les options de réhabilitation, la commune devait prendre en compte le contexte patrimonial, le confort d'usage et la sécurité des usagers. Interrogé, le CAUE a proposé deux partis de restauration : soit une restitution scrupuleusement exacte d'un état ancien dont certains éléments ne sont pas forcement adaptés aux usages contemporains, soit une restitution qui intègre certains éléments rapportés ultérieurement (escaliers et caniveaux), mais qui restitue les pas-d'âne dans leur état ancien avec la mise en œuvre d'un sol confortable à l'usage (calade refaite soigneusement ou « coulis calcaire »). Le CAUE a proposé d'opter pour la seconde

Villesèque-des-Corbières



option qui préserve le caractère de ces emmarchements traditionnels et leur profils. La réhabilitation et l'extension des gardecorps métalliques a été aussi évoquée dans le respect du contexte (teinte, aspect de la finition, forme et nature du bareaudage).

Mise en accessibilité de la Mairie

Pour satisfaire aux règlementations sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. la commune de Molandier envisageait de réaliser une rampe d'accès. Consciente que cela pouvait dénaturer sa mairie à l'architecture remarquable, elle a fait appel au CAUE pour envisager d'autres réponses. Après analyse des espaces publics autour de la mairie, il est apparu qu'il manquait des espaces de liaisons entre le parc, la mairie et le cœur de village. Pour éviter de créer une rampe qui ne peut avoir qu'un usage, il a été conseillé de créer un parvis devant la mairie qui permettrait d'atteindre le niveau du sol intérieur en utilisant la déclivité naturelle du terrain

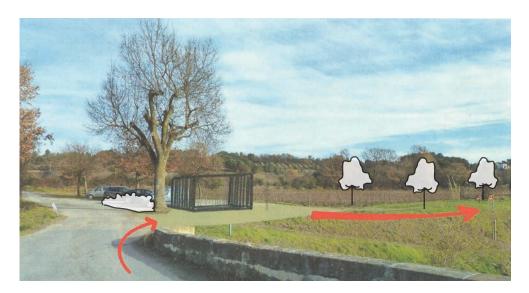
Molandier



et offrirait par là même d'autres usages. Ce nouvel aménagement pourrait mettre en valeur la mairie en intégrant la dimension du handicap dans un aménagement alors profitable à tous.

Aménagement d'un chemin piétonnier du bourg au Canal du Midi

La commune de Villedubert a sollicité le CAUE pour mener une réflexion sur l'aménagement d'un chemin piétonnier entre le village et les berges du canal. Le sentier à aménager se trouve en rive droite. En rive gauche, deux aires de pique-nique aux écluses de Villedubert et de l'Évêque, ainsi que des bancs entre les écluses, ont été installés, offrant une halte aux promeneurs, aux touristes ainsi qu'aux habitants du village.









Les futurs aménagements ont pour objectif d'inciter les touristes et promeneurs à découvrir le village. Il s'agirait de créer une « accroche » entre le canal et le sentier du village en créant un lieu attractif, sorte d' « événement » sur le parcours pour rediriger les promeneurs vers la rive gauche et le village en passant par les aires de pique-nique.

Cet « événement » pourait reposer notamment sur l'implantation d'une petite construction contemporaine qui créerait un lieu d'accueil et tamiserait la vue sur les stationnements...

Diagnostic des espaces verts et requalification du parc

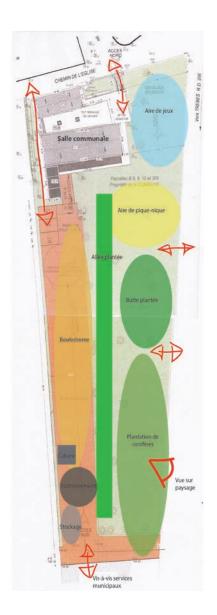
Rustiques

Sur la commune de Rustiques, les espaces verts, nombreux, ont été créés à différentes époques et présentent des styles et des aspects hétérogènes. Le CAUE a été sollicité afin d'en faire un inventaire et un diagnostic.
L'objectif: déterminer des orientations en vue de valoriser ou requalifier ces espaces afin de les inscrire dans un projet cohérent, notamment au regard des critères du concours « Villes et Villages Fleuris » auquel la commune participe.

Le parc communal constitue un élément remarquable et important du patrimoine de Rustiques. Lieu de partage intergénérationnel, ce parc regroupe différents usages : promenade, boulodrome, jeux... Il est marqué par le caractère de parc « romantique » du 19ème siècle. Sa position en surplomb au dessus de la route en fait un belvédère sur le paysage.

Sans revoir fondamentalement l'organisation, il s'agirait de révéler les atouts du parc, de redessiner les espaces pour affirmer le caractère initial et favoriser les vues sur l'Alaric.

Cela permettrait aussi d'apporter de la lumière et des floraisons dans cet espace en partie boisé.



L'Acte II du Pays Cathare

Pour donner suite à un programme commencé il y a maintenant 25 ans, et afin de redynamiser le réseau des sites pôles du Pays Cathare, le Conseil Général a initié en 2014 l'Acte II du Pays Cathare. Son ambition : améliorer l'accueil des visiteurs et optimiser la mise en tourisme de ce patrimoine. Dans ce cadre, le CAUE accompagne le Conseil Général mais aussi les propriétaires des sites dans leurs projets d'aménagements paysagers, urbains et architecturaux.

Le CAUE accompagne la mise en place d'une procédure pour garantir la qualité et la modernité des futurs aménagements des sites pôles. Elle consiste à développer une approche et un vocabulaire communs qui permettront aux visiteurs de se repérer dans le réseau des sites du Pays Cathare.

Cette « signature » est l'esprit du réseau déclinée en fonction des spécificités paysagères, architecturales et culturelles de chaque site qui devra se traduire dans l'écriture architecturale, urbaine, paysagère des projets. Cette écriture sera résolument contemporaine.

Par ailleurs, le CAUE accompagne le Conseil général pour la consultation de la maîtrise d'œuvre. Il apporte ses conseils pour la mise en place du marché portant sur la définition de la signature du réseau Pays Cathare et pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

En 2014. le CAUE a visité 14 sites du programme pour en faire l'analyse et mettre en évidence les éléments paysagers, urbains et architecturaux à considérer pour améliorer l'accueil des visiteurs. D'autres visites de site seront effectuées en 2015.







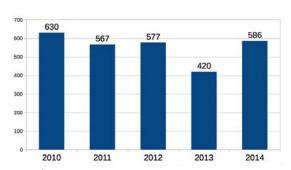
Les sites analysés par le CAUE en 2014 : Caunes Minervois, Cucugnan, Fontfroide, Lagrasse, Lapradelle Puilaurens, Dulhiac, Termes, Tuchan, Villerouge Termenès, Fanjeaux, Saint Papoul, Saint Hilaire, Alet, Saint-Martin-le-Vieil.

Le conseil aux particuliers

Le CAUE organise des permanences architecturales dans ses locaux, sur rendezvous. Des architectes recoivent les particuliers les lundis, mercredis, jeudis et vendredis. Les conseillers de l'Espace Info Énergie répondent aux questions des particuliers toute la semaine.

Le lundi est plus spécialement réservé aux particuliers ayant un projet de construction ou de réhabilitation dans le périmètre de protection de monuments historiques (sites classés ou inscrits), ainsi qu'aux particuliers qui se sont vus signifier, au terme de l'instruction de leur permis de construire, un avis défavorable ou un refus émanant du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (Bâtiments de France).

Le jeudi est consacré aux projets d'écoconstruction ou d'éco-rénovation.
Le vendredi est ouvert à tous.
Des permanences architecturales décentralisées sont assurées à Narbonne en partenariat avec le Grand Narbonne les 1^{er} et 3ème mercredis du mois, à Castelnaudary en partenariat avec la ville les 1^{er} et 3ème jeudis du mois, et à Limoux en partenariat avec la ville, les 2ème et 4ème mercredis du mois.



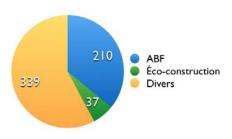
Évolution du nombre d'assistances architecturales aux particuliers (hors conseils de l'Espace Info Énergie).

Les assistances en chiffres

586 assistances architecturales aux particuliers ont été effectuées en 2013, dont 210 concernaient des projets en secteur protégé (ABF).

Les conseillers de l'Espace Info Énergie ont quant à eux délivré 69 l conseils personnalisés.

Au total, ce sont 1277 particuliers qui ont été accompagnés dans leurs projets de construction, de réhabilitation ou d'économies d'énergie en 2014.



Assistances architecturales aux particuliers (hors conseils de l'Espace Info Énergie) par thèmes.

Un double conseil architecture & énergie



Le CAUE de l'Aude fait partie des 16 CAUE de France à disposer d'un Espace Info Énergie, ce qui lui permet de proposer un double conseil « architecture et énergie » particulièrement adapté aux enjeux de la transition énergétique.

Les autorisations d'urbanisme

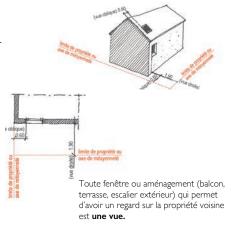
La réalisation de votre projet de construction ou de rénovation nécessite de connaître les règlementations en vigueur et les démarches administratives à effectuer. Des règles issues du Code Civil, du Code de la Construction et de l'Habitation, du Code de l'Environnement peuvent influencer votre projet et doivent être prises en considération en amont. Toutefois, le respect seul de ces règles n'en garantit pas la qualité architecturale, ni l'insertion paysagère.

Que puis-je réaliser sur ma parcelle ?

le contexte règlementaire

Différent textes règlementent les droits d'occupation des sols (aménagement et construction). Il peuvent s'appliquer à différentes échelles: nationale, communale, ou établies pour un secteur particulier. Pour connaître l'ensemble des textes règlementaires qui s'appliquent à votre projet, renseignez-vous auprès de votre mairie qui doit mettre l'ensemble des documents à votre disposition. Pour un projet complexe ou lors de l'absence d'un règlement au niveau communal, vous pouvez également demander un Certificat d'Urbanisme (CU). Il vous apportera une réponse écrite sur les règles d'urbanisme, les servitudes, les dessertes du terrain par les équipements existants ou prévus ainsi que les taxes éligibles relatives à la parcelle concernée. Le CU est un simple document d'information ; il ne remplace pas l'autorisation de construire ou d'aménager qu'il faudra demander ultérieurement.

Les servitudes de vues et de jours en limite séparative (Article 675 du Code civil)



Afin de protéger la vie privée, il est interdit (sauf si vous avez l'autorisation écrite du voisin) de créer des vues sur les propriétés voisines qui ne respectent pas les distances légales prévues par le Code civil :

- 1,90 m pour les vues droites (en regardant droit devant),
- 0,60 m pour les vues obliques (en tournant la tête).

Quelle autorisation déposer ?

permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable de travaux

Selon la nature des travaux projetés, le changement éventuel de destination d'un bâti existant, les surfaces construites ou modifiées et la localisation du projet (site classé ou inscrit, secteur sauvegardé...), vous pouvez connaître l'autorisation d'urbanisme à déposer.

La « Notice explicative pour les demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable » (cerfa n°51434#03) reprend l'ensemble des autorisations à déposer en fonction de votre projet.

En savoir plus... La surface de plancher

Article R*112-2 du Code de l'Urbanisme

La surface de plancher est constituée de la somme des surfaces de plancher closes et couvertes de chaque niveau, d'une hauteur supérieure à 1,80m, mesurée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment.

Diverses surfaces peuvent être déduites de ce calcul:

- les vides et trémies d'escaliers et d'ascenseurs
- les surfaces des embrasures de portes et fenêtres
- les surfaces des combles non aménageables
- les surfaces de stationnement de véhicules
- les rampes d'accès et les aires de manœuvre.

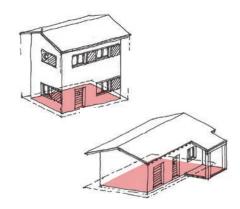


Attention! Un mur intérieur qui sépare un local constitutif de surface de plancher d'un autre local qui n'est pas constitutif de surface de plancher est compris dans la surface de plancher totale de la construction.

L'emprise au sol

Article R420-1 du Code de l'Urbanisme

L'emprise au sol est la projection verticale du volume de la construction. Les débords et les surplombs doivent être pris en compte à l'exception des éléments de modénatures tels que les bandeaux, les corniches et les simples débords de toiture, sans encorbellement, ni poteaux de soutien. Contrairement à la surface de plancher, l'emprise au sol de la construction comprend l'épaisseur des murs extérieurs.





L'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon a conçu un ensemble de documents à destination du grand public. Il est constitué d'une « Notice Générale » reprenant l'ensemble des autorisations d'urbanisme et d'un guide pratique « Permis de Construire » accompagné d'un guide de recommandation pour la conception et la construction de votre projet : « Construction Neuve ». Ces documents sont téléchargeables sur le site internet : www.caue-lr.fr



Mission Énergie

Espace Info Énergie

Le CAUE de l'Aude affirme depuis dix ans avec son Espace Info Énergie (EIE) une volonté de mobilisation en faveur de la préservation de l'environnement, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables. Dans ce cadre, l'Espace Info Énergie pérennise chaque année la qualité de son service offert au public, développe de nouveaux partenariats et diversifie ses actions de sensibilisation afin d'atteindre un public plus large.

Visites d'habitats exemplaires

Ces visites sont l'occasion de sensibiliser et de créer une dynamique entre les habitants, les visiteurs et les conseillers Info Énergie. Elles constituent souvent un premier engagement des personnes dans une démarche éco-citoyenne et sont l'occasion de les informer et de les convaincre de l'importance de la maîtrise de l'énergie (photo ci-contre).

Apprendre à cuisiner avec un four solaire



Durant l'été, en partenariat avec l'association Nature & Progrès, nous avons organisé un « Atelier cuisine et fours solaires » pour cuisiner avec des fours solaires des produits biologiques et locaux dans les jardins de la Maison de l'Architecture et de l'Environnement.

Les Nuits de la Thermographie

Ces soirées d'observation et de sensibilisation sont organisées autour d'un parcours nocturne dans les rues avec une caméra thermique. Il est suivi d'un temps d'échanges à partir de l'interprétation des images recueillies sur les thèmes de l'étanchéité à l'air, du confort, de l'isolation et des déperditions thermiques des constructions rencontrées.

La 2ème édition du Défi « Familles à Énergie Positive »

Le défi consiste à réduire sa consommation d'énergies d'au moins 8% par rapport à l'hiver précédent uniquement avec des éco-gestes. Pendant toute la période de chauffe, les participants ont été accompagnés par les conseillers de l'Espace Info Énergie qui leur ont appris les bons gestes pour économiser l'énergie, dans un climat de convivialité et de saine émulation.



Expositions programmées à la MAE



« Jardins de trottoir » (mars / avril)

Bouleversant nos idées reçues sur ce qui est beau ou laid, maîtrisé ou imprévu, ces « mauvaises herbes » que l'on s'acharne encore trop souvent à détruire avec des pesticides, nous suggèrent plutôt tolérance, curiosité et émerveillement...Très ludique, laissant parler les images et présentant de nombreux textes et quelques jeux, cette exposition de l'association l'Ortie a été présentée à l'occasion de la « Semaine pour les alternatives aux pesticides » en partenariat avec Carcassonne Agglo. Elle a été complétée par une conférence par une ethnobotaniste et des visites de scolaires.



« Architectures, photographies de Claudio Isgro » (novembre / décembre)

À mille lieux des stéréotypes, les paysages du littoral et des étangs audois qu'on croyait connaître révèlent leur part d'inattendu. Sur chaque image, des formes géométriques énigmatiques interrogent notre perception du réel et le réenchante. Cette exposition photographique a été accompagnée par de nombreuses visites de scolaires animées par l'artiste Claudio Isgro.

Et aussi...

« La rénovation performante : des solutions pour vivre mieux et dépenser moins » (septembre)

Cette exposition a proposé des solutions pour améliorer son cadre de vie en faisant des économies d'énergie. Réalisée par le réseau des Espaces Info Énergie avec le soutien de l'ADEME et de la région Poitou-Charentes.

« Vivre et Construire avec le Climat » (février)

Exposition pédagogique qui permet de s'approprier et de réussir un projet d'habitat sain, économe, solidaire et durable. *Une réalisation de l'URCAUE-LR*.

« Urbanisme durable » (octobre)

Dix projets remarquables pour inspirer les élus et acteurs de l'aménagement souhaitant s'engager pour un urbanisme durable, quels que soient les territoires et les échelles de projets. Exposition réalisée par l'Union régionale des CAUE d'Aquitaine.

Côté cour et côté jardin



« Le complexe de piedenflé » (septembre)

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2014, la Cie « Zé Régalia Théâtre» a investi la Maison de l'Architecture et de l'Environnement avec un spectacle de théâtre burlesque autour du mythe d'Œdipe. Une création in situ qui a révélé une facette inédite de ce bâtiment. Un large parvis inscrit dans un site paysagé qui forme un décor naturel, une longue coursive côté cour pour ménager des entrées en scène et des échappées côté jardin pour les sorties, ont offert à la compagnie une variété d'espaces que les comédiens ont investis pleinement à la faveur d'une mise en scène inspirée.

Conférences

« Le scénario Négawatt » (octobre)

Conçu par un groupe d'experts indépendants et de praticiens de l'énergie engagés à titre personnel, « le scénario NégaWatt » explore ces consommations d'énergie que l'on peut éviter grâce à des actions de sobriété et d'efficacité. Il propose un modèle privilégiant les énergies renouvelables pour réaliser la transition énergétique. Une conférence-débat animée par Simon Cossu, ambassadeur de l'association NégaWatt.

« Gaudi, le mystère de la Sagrada Familia » (décembre)

Qui était vraiment Gaudí? Quelle a été son œuvre, au-delà de la célébrissime Sagrada Familia? Peut-on poursuivre l'œuvre d'un architecte disparu sans risquer de trahir son projet?

Une conférence-débat animée par le CAUE de l'Aude à l'invitation des Amis du Cinoch' lors de la projection au Colisée de « Gaudi, le mystère de la Sagrada Familia » de Stefan Haupt.

Projet de territoire



« Le Tiers Lieu éphémère » (novembre)

Le CAUE a ouvert ses portes au «Tiers Lieu de Limoux » lors d'une installation éphémère à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement. Étudiants, geeks, simples curieux et travailleurs nomades ont pu s'initier au coworking, aux arts numériques, à l'impression 3D et à l'univers des logiciels libres lors de cette journée d'ateliers et de rencontres.



Le Mois de l'Architecture (mai-juin)

Le Mois de l'architecture en Languedoc-Roussillon a pour ambition de rendre accessible à tous l'architecture contemporaine. Il invite à porter un regard neuf et à penser différemment notre environnement. Dans l'Aude, le CAUE a convié le public à un Cycle de conférences sur de grands architectes ayant marqué le XXème siècle (en association avec Les Amis du Cinoch') et à deux visites de maisons d'architectes.

Soirée Frank Lloyd Wright

Projection du documentaire d'ARTE sur le bâtiment Johnson (1936-1939) suivi d'un dialogue entre Élisabeth Catherine Wright, petite fille de l'architecte, et Claude Massu, professeur émérite d'histoire de l'art de l'Université de Paris qui a mis en lumière les rapports complexes et quelquefois contradictoires entre la personnalité et la vie familiale de Wright et les apports artistiques et sociaux de son œuvre.

Soirée Mies van der Rohe

Projection du documentaire d'ARTE sur le Pavillon allemand de l'exposition universelle de Barcelone de 1929 suivi d'une conférence par Gilles Ragot, professeur en art contemporain à l'Université Bordeaux Montaigne et du témoignage de Michel Gerber, architecte, ayant travaillé dans l'agence de Mies van der Rohe à Chicago.

Soirée Le Corbusier

Projection du documentaire d'ARTE sur le couvent de la Tourette suivi d'une conférence de Renaud Barrès, historien de l'architecture contemporaine et directeur du CAUE de l'Aude, sur la trajectoire de Le Corbusier, en parallèle avec l'exposition « Connaître Le Corbusier ».

Journées « Architecture À Vivre »

Qui n'a pas rêvé de visiter



des maisons d'architectes ? Ce rendez-vous annuel proposé par le magazine « Architecture à Vivre » permet de sensibiliser un large public à la qualité

architecturale en proposant des visites de maisons ou d'appartements d'architectes. En 2014 comme en 2013, le CAUE s'est associé à cette manifestation et organisé deux visites de maisons dans l'Aude, à La Franqui et à Cépie.

Exposition

« Connaître Le Corbusier » (mai / août)

Dessins, photos, citations et commentaires développent une promenade à travers l'œuvre multiforme de l'architecte Charles-Édouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier (1887-1965). L'exposition rend compte d'une production prolixe qui envisage l'architecture, l'urbanisme,



la plastique et la poétique comme les moments indissociables d'une même totalité créatrice.

Une réalisation de la Fondation Le Corbusier et du Ministère de la Culture et de la Communication.

Co-réalisation d'exposition et scénographie

« Carcassonne, villeS médiévaleS »

Conçue comme un outil de valorisation du patrimoine architectural et urbain à destination du grand public, l'exposition restitue par l'illustration l'évolution de la ville de Carcassonne au Moyen-Âge. De grandes grandes vues en perspective invitent le spectateur à une immersion dans l'espace et le temps.



Illustration de François Brosse restituant la physionomie de Carcassonne en 1462.

Dès la conception, le CAUE de l'Aude a été sollicité afin d'apporter son expertise en matière de patrimoine, d'urbanisme et de scénographie. L'effet d'immersion du spectateur dans l'image (des panoramas de 3,75 m \times 1,50 m) a été travaillé par le CAUE sur la base des exceptionnelles illustrations de François Brosse et des travaux de Marie Elise Gardel, Présidente du comité scientifique. Le CAUE s'est inspiré des panoramas du $19^{\rm ème}$ siècle qui, sur la base des surfaces concaves d'images de grand format, arrivaient à transporter le spectateur dans l'espace et le temps.

Pour l'installation dans la Chapelle des Dominicaines, le CAUE a joué avec la volumétrie de la construction néo-gothique et disposé les visuels de manière à interpeller le visiteur dès l'entrée. Les missions pédagogiques attribuées aux CAUE par la loi fondatrice en 1977 trouvent naturellement des opportunités dans un tel projet :

- contribuer à la fabrication d'un outil attractif qui servira, bien au-delà de la durée de l'exposition, à éclairer d'une façon concrète l'histoire de la ville et de ses monuments emblématiques ;
- offrir au grand public et aux scolaires un regard plongeant sur le façonnage d'une forme urbaine exceptionnelle ;
- donner, enfin, une autre dimension aux conférences et aux débats que le CAUE organise régulièrement.

Cette exposition a été conçue par le Centre des Monuments Nationaux, la Ville de Carcassonne, le CAUE de l'Aude, le Syndicat mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, avec la participation de l'Amicale laïque de Carcassonne et des Archives départementales de l'Aude.

Communication externe et relations presse

Depuis 2014, à travers un poste de chargé de mission dédié, le CAUE de l'Aude développe la communication externe et les relations presse afin d'élargir la diffusion de ses actions et d'accroître la notoriété de ses missions à l'échelle départementale, régionale et nationale.



Chaque action du CAUE ou de l'Espace Info Énergie fait l'objet d'un **communiqué de presse**, voire d'une

conférence de presse selon l'envergure de l'action. Les retombées suivent sous forme d'articles, de reportages radio et télévisés, créant un « bruit de fond » tout au long de l'année dans les médias locaux, voire nationaux, avec des temps forts en prise avec l'actualité (Fête de l'Énergie, Mois de l'Architecture, etc.). Les journalistes sont ainsi devenus des familiers de la Maison de l'Architecture et de l'Environnement.

La synergie avec le **site web** de l'Union régionale Languedoc-Roussillon (www.caue-lr.fr) où le CAUE de l'Aude met en ligne chaque semaine ses actualités, et avec **la page Facebook** du CAUE de l'Aude, accroît encore la visibilité des actions et missions du CAUE.



©L'Indépendant - 28/10/2014

Un partenariat est développé avec « L'Indépendant » et « Le Midi Libre » sous la forme d'une chronique animée par le CAUE de l'Aude un jeudi sur deux. Intitulée « Habiter Aujourd'hui » cette chronique traite en alternance de thèmes liées à l'habitat, aux économies d'énergie ou encore à l'environnement sous une forme très didactique.

Un autre partenariat est engagé avec RCF Aude et Radio Ballade autour du « Mag de l'Environnement », magazine d'information et de témoignages sur la protection de l'environnement et le développement durable dans l'Aude. Le CAUE de l'Aude l'anime en alternance avec cinq autres associations (Écocitoyenneté, Nature et Progrès, la LPO, le Covaldem, le PNR de la Narbonnaise).

Le CAUE s'est par ailleurs doté d'un logiciel d'envoi de mails groupés afin d'améliorer la **diffusion de ses informations** sur ses activités. Un formulaire d'inscription à disposition à l'accueil du CAUE permet à toute personne intéressée de faire partie de la liste des contacts.

Ressources documentaires : sur site et en ligne

L'espace documentaire du CAUE de l'Aude vous aide dans vos recherches d'informations en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement, de paysage, d'aménagement du territoire et d'économie d'énergie. Le fonds se compose :

- d'ouvrages généralistes et spécifiques sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement
- de revues : une dizaine d'abonnements issus de la presse spécialisée
- de documents audios et vidéos

La consultation sur place des documents est libre et gratuite (9h - 12h, 14h - 17h sauf le vendredi). Pour bénéficier d'une aide efficace, les usagers sont invités à annoncer leur visite quelques jours à l'avance et à indiquer l'objet de leur recherche. Avant de vous déplacer, vous pouvez interroger notre base de données en ligne qui répertorie l'ensemble des ouvrages disponibles au centre de ressources : http://www.pmb.caue l 1.fr/opac_css/



Nouveau! La revue documentaire trimestrielle

Chaque trimestre, cette lettre vous informe des nouvelles acquisitions d'ouvrages et de DVD du centre de ressources. Elle est envoyée à tous nos contacts. Vous pouvez demander votre inscription sur la liste de diffusion en envoyant un mail à : caue l l@caue-lr.fr (objet : abonnement à la Revue documentaire).

Des expositions en prêt gratuit sur demande

Les expositions du CAUE sont mises gracieusement à disposition, sur simple signature d'une convention de prêt. Le transport est à la charge de l'établissement d'accueil qui s'engage, par ailleurs, à souscrire une assurance, afin de pallier toute détérioration éventuelle de l'exposition.

Les demandes étant nombreuses, il est prudent d'effectuer sa réservation bien à l'avance, l'attribution se faisant dans l'ordre d'arrivée des demandes.

NOS PRÊTS 2014

Vivre et Construire avec le Climat

Lycée Pierre-Paul Riquet de Castelnaudary, 20 mars -10 avril

Office de tourisme du pays de Couiza, 14 avril - 13 juin

Conseil Général de l'Aude, 27 juin Mairie de Montferrand, 08 - 17 septembre Lycée Andréossy de Castelnaudary, 4 - 18 novembre

Collège Blaise d'Oriol de Castelnaudary, 19 novembre - 19 décembre

Tramways à Vapeur de l'Aude

Mairie de Bram, 16 juin - 4 juillet Mairie de Montlaur, 14 - 16 aout

Paysages au-delà de la carte postale

Médiathèque de Salles-sur-l'Hers, 01 - 25 octobre

Sensibilisation en milieu scolaire

Interventions pédagogiques

Découverte de l'architecture contemporaine : La Fabrique des Arts, à Carcassonne

Le CAUE a permis à un groupe de professeurs d'arts plastiques de découvrir le conservatoire de Carcassonne ; œuvre emblématique de l'architecture contemporaine audoise due à l'architecte Jacques Ripault. À travers le regard d'un des architectes conseils, les enseignants ont apréhendé les réponses architecturales apportées par le maître d'œuvre à un programme culturel complexe où les fonctions spécifiques liées à l'enseignement des arts (musique, arts plastiques, danse, etc.) sont harmonieusement conjuguées et servies par une volumétrie hachurée de transparences et d'ouvertures sur le paysage environnant.



Intervention au Collège de Grazaille, à

Carcassonne

En octobre le GRAPH et le collège de Grazaille ont sollicité le CAUE dans le cadre de la mise en place d'un atelier où les collégiens ont imaginé le devenir de l'aspect de leur établissement. Le CAUE est intervenu dans le collège pour expliquer son histoire et la signification de son architecture des années 1970-1980.

Atelier « Paysages audois », à Lézignan

Une présentation du métier de paysagiste a été effectuée lors d'un atelier « L'eau dans l'art des jardins » au collège Joseph Anglade de Lézignan.

Semaine de la Science, à Bram

Des classes de 6^{ème} du collège St Exupéry ont suivi un atelier d'urbanisme consistant à déterminer les fonctions d'une ville puis à créer la maquette d'une ville à l'échelle 1/500. Cette maquette a permis aux aménageurs en herbe de proposer leur ville « idéale ».

Sensibilisation en milieu scolaire

Regard sur mes cités, à Carcassonne et Trèbes

En 2014, CAUE s'est fortement impliqué dans un projet pédagogique regroupant des classes du primaire (école Giono, école Les serres, école La Gravette à Carcassone et école l'Aiguille, à Trèbes). Le CAUE a mis en place des parcours permettant aux enfants de découvrir le quartier de leur école et la cité de Carcassonne. Sur la base de reportages photographiques, les jeunes ont réalisé des montages à partir d'éléments de détails pris dans la Cité médiévale et collés sur des vues de bâtiments présents dans leur paysage bâti quotidien. Ce travail a fait l'objet de tirages sur bâches qui constituent aujourd'hui autant d'outils pédagogiques présents dans les établissements scolaires ayant participé à l'opération.



Les Portes du temps, à Carcassonne

Opération nationale initiée par le Ministère de la Culture en partenariat avec le Ministère de la ville et l'ACSE, « les Portes du temps » a pour objectif d'accueillir des jeunes issus de zones urbaines et rurales sensibles pour une découverte artistique et ludique du patrimoine. Le CAUE a accompagné le Graph' et le Centre des Monuments Nationaux pour sensibiliser les adolescents à la valeur de leur cadre bâti.

Ce projet, qui s'est appuyé sur la commémoration du bicentenaire de la naissance de Viollet-le-Duc, nous a conduit à proposer aux jeunes une autre lecture et une autre apréhension du patrimoine. Ce travail de découverte ludique a donné lieu à la réalisation de vidéos (Stops motions et Petites œuvres Multimédias valorisés sur le site internet www.caue-lr.fr).



Atelier du Son, à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement

Une classe de 12 collégiens ULIS du collège de Grazailles a participé à une découverte de l'univers du Son avec deux architectes conseillers du CAUE. Après l'écoute de séquences sonores relatives à la ville, la campagne et aux bruits du quotidien, il leur a fallu identifier les sons et trouver les mots pour les qualifier. Une deuxième séance a pris appui sur l'exposition de photographies de Claudio Isgro « Architectures ».

Le CAUE formateur

Formation des élus et personnels des collectivités

Le CAUE a proposé aux élus de l'Aude un cycle de formation autour des enjeux de l'urbanisme durable, du paysage et des évolutions consécutives à la loi Grenelle2.

Gestion différenciée des espaces verts : la question des cimetières (18 février)

Face aux nouvelles réglementations et aux impératifs d'abandon progressif des phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, le cimetière, lieu très minéral chez nous, reste souvent la dernière frontière en matière de gestion écologique. Poutant, des alternatives existent...

Visite des plantations du Conseil Général et de la MAE (15 mai)

Une visite guidée par Olivier Baron, responsable des pépinières départementales au Conseil Général et Juliette Carré, paysagiste au CAUE, pour démontrer l'intérêt des végétaux adaptés à notre climat, donner des indications sur le choix des espèces et des techniques de plantation.

Les règles d'urbanisme et de construction : comprendre et se repérer, en collaboration avec la DDTM de l'Aude et le CAUE du Gard (20 mai et 4 novembre)

Une journée de sensibilisation à l'intention des élus et des secrétaires de mairie pour apprendre les bases règlementaires en matière d'urbanisme et de construction : le financement de l'urbanisme, les demandes pour construire, les règles du code civil, les règles de surfaces de construction, etc.

La transition énergétique : une opportunité pour les territoires audois (27 juin)

Un colloque co-organisé par le Conseil Général, le CAUE, le SYADEN et Pôle Énergie 11 sur le thème : comment réussir la transition énergétique dans le département de l'Aude ?

Urbanisme et énergie (8 juillet)

Une formation pour comprendre de quelles façons les choix d'urbanisme et d'aménagement impactent la future consommation des bâtiments et des émissions de CO2 d'un site.



Itinéraire dans les espaces publics ruraux, l'ère édition (11 septembre)

Une visite guidée de réalisations d'espaces publics remarquables à Termes, Dhuilhac-sous-Peyrepertuse et Quillan en présence des élus des communes concernées et des concepteurs de projets. Une trentaine d'élus de toute l'Aude ont pris part à la première édition de cet « Intinéraire dans les espaces publics » reconduit, au vu de son succès, en 2015.

Formation des particuliers

Les Ateliers d'Architecture

Les Ateliers d'Architecture sont des formations gratuites d'une demi-journée proposées aux particuliers (les samedis, de 9h à 12h). Ils sont animés par les architectes-conseillers du CAUE de l'Aude et, selon le thème, co-animés avec des partenaires. Chaque séance se déroule en deux temps. Une première partie théorique est suivie d'une partie pratique où chacun peut, s'il le souhaite, travailler sur son projet et échanger avec les architectes du CAUE et les autres participants. En 2014, 6 sessions ont été organisées contre 4 en 2013. Un



succès non démenti qui explique leur reconduction d'année en année.

Choisir son lieu de vie, en partenariat avec la CAPEB (26 avril)

Réaliser des travaux chez soi : choisir un artisan (24 mai et 6 décembre)

La maison passive : construire sans chauffage (14 juin) Rénover son habitat : le bâti avant 1950 (11 octobre) Rénover son habitat : le bâti après 1950 (18 octobre)

Formation des professionnels et futurs professionnels

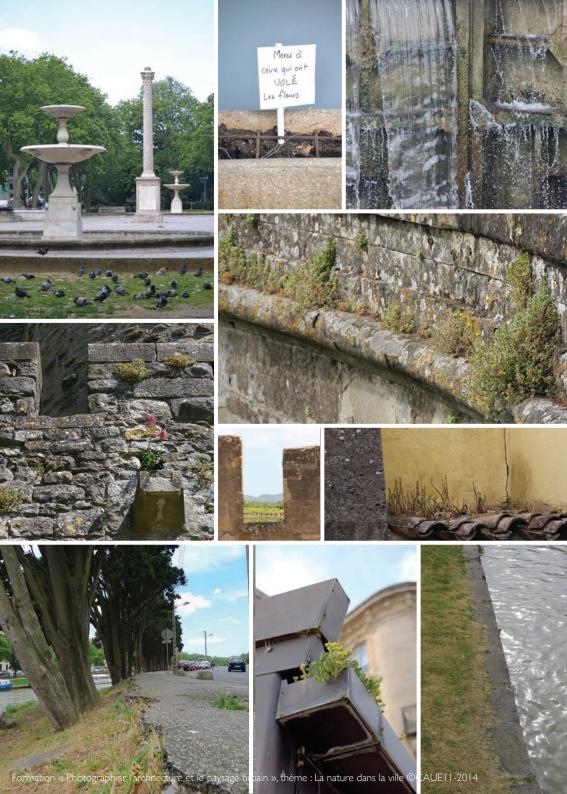
- « Photographier l'architecture et le paysage urbain » (21, 22, 23 mai)

Public d'architectes, urbanistes, paysagistes, salariés des CAUE. Intervenant : Nicolas Waltefaugle, photographe. Ce stage ne se limite pas à la recherche esthétique mais vise aussi l'acquisition des techniques photographiques dédiées à l'architecture.



- Bâtipôle (4, 11 et 18 septembre)

Bâtipôle se propose de former de futurs professionnels (artisans et techniciens) soucieux de prendre en compte les caractéristiques des bâtis anciens dans leurs logiques constructives et écologiques. Le CAUE intervient en 3 sessions dans le cadre de cette formation en présentant les différentes phases qui ont illustré l'histoire de l'architecture, en associant théories et visites d'édifices emblématiques de cette évolution.



Suivi de concours

Villes et Villages fleuris

- Le concours

Le CAUE, en partenariat avec le Conseil Général et l'Agence de Développement Touristique de l'Aude, a participé au jury du concours Villes et Villages Fleuris. Les jurés ont parcouru le département à la rencontre des élus et techniciens des 53 communes inscrites au concours.

- Les « fiches conseils » (liste des communes conseillées en p.7)

En 2014, comme en 2013 afin de mieux répondre au besoin des communes d'être accompagnées et conseillées pour progresser dans le concours, le CAUE a établi pour chaque commune visitée une « fiche conseil » visant à aider la collectivité à améliorer ses pratiques en matière d'environnement, de fleurissement adapté et de qualité du cadre de vie. Cela représente un total de 53 fiches conseil réalisées et expliquées aux élus.



- Charte de l'Arbre, à Castelnaudary.
- Création d'une gendarmerie, à Vinassan.

Participation à des commissions

- Membre de la commission Acte II Pays Cathare aux côtés du Conseil général de l'Aude, de l'Agence de Développement Touristique (ADT) et des propriétaires de sites touristiques.
- Membre du Pôle Canal aux côtés de la DDTM, de la DREAL, de VNF et du STAP
- Membre de la CDCEA (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles)
- Membre du Pôle Énergies Renouvelables de l'Aude
- Le directeur du CAUE de l'Aude représente en 2014 les directeurs des CAUE du Languedoc-Roussillon à la Conférence Technique Permanente (CTP) de la FNCAUE.







Formation « Photographier l'architecture et le paysage urbain », thème : Le piétion, la mobilité ©CAUETT-2014

Les actions de l'UR CAUE Languedoc-Roussillon

Les Rencontres régionales

Des Rencontres au goût de sel

La rencontre annuelle des équipes s'est déroulée en septembre à Gruissan. À un an et quelque de la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, l'accent a été mis sur la mutualisation des moyens et l'harmonisation des pratiques au sein de l'Union régionale pour apporter un service homogène aux publics bénéficiaires. Comme il est d'usage, joignant l'utile à l'agréable, les équipes ont visité Gruissan.

Village de pêcheur enroulé autour de son château dès le Xlème siècle, Gruissan est devenue une cité balnéaire dotée d'un port de plaisance à la faveur de



Les Salins de l'Île Saint Martin à Gruissan

la mission Racine, dans les années 1970. Caractérisée par une architecture en voutains, une partie des bâtiments a été labellisé Patrimoine du XXème siècle. Le film de Jean-Jacques Beineix, « 37°2 le matin », a immortalisé une autre expression du tourisme balnéaire avec sa plage des Chalets plantée de maisons en bois sur pilotis. Gruissan est aujourd'hui une cité attractive de 4900 habitants engagée dans une politique environnementale volontariste. La renaissance des salins de l'Ile Saint Martin illustre le dynamisme économique d'une commune qui reste attachée à sa culture de l'« or blanc ». Un patrimoine valorisé par une gastronomie qui a séduit les équipes lors d'un déjeuner à la « Cambuse du Saunier ».

Le Congrès national des CAUE

Intérêt public(s) : quel cadre de vie pour demain ?

Les CAUE ont tenu les 10 et 11 juin leur congrès national au Centquatre à Paris, placé sous le patronage de Madame Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication. 24 membres des CAUE-LR ont participé à ces 2 journées d'échanges qui ont fait dialoguer, autour de l'enjeu du cadre de vie de demain, philosophes, professionnels, élus, institutionnels... Mis à l'honneur, les publics bénéficiaires du CAUE ont rappelé leur attachement à cet outil qui les aident à exercer, en pleine responsabilité, leur compétence de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre sur leur territoire. Pour leur part, comme ils l'ont fait depuis leur création, les CAUE ont réaffirmé leur volonté de



Congrès national des CAUE au CentQuatre à Paris

s'adapter aux enjeux contemporains, dans le champ à la fois culturel et technique qui est le leur, et à jouer pleinement leur rôle dans la future configuration territoriale.

La vie

Le conseil d'administration

6 Représentants des Collectivités Locales

Michel CORNUET – Président Conseiller municipal à la Mairie de Carcassonne Francis BELS – Vice-Président Conseiller Général du canton du Mas-Cabardès

Serge GRILLERES - Vice-Président Maire de Laurac

Évelyne GUILHEM – Trésorière Adjointe au Maire de Castelnaudary

Marie BAT Maire de Bages

Geneviève FOURNIL Adjointe au maire de Laure-Minervois

3 Représentants de l'Etat

Vincent CASSAGNAUD Architecte des Bâtiments de France

Stéphane DEFOS Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Claudie FRANÇOIS GALLIN Inspecteur d'académie

2 Personnes qualifiées

Chantal ALIBERT Professeur d'Histoire

Gérald REGNY Office National des Forêts, agence départementale de

l'Aude et des Pyrénées-Orientales

4 Représentants des professions concernées

Alain CATHALA Conseil Régional de l'Ordre des Architectes LR Karine SEVERAC Union Nationale des Syndicats d'Architectes Association Régionale LR de la Fédération

Française du Paysage

Jean-Michel MARTIN Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises

du Bâtiment de l'Aude (C.A.P.E.B)

6 Membres élus par l'Assemblée Générale

Arnaud RAMIERE DE FORTANIER Chambre d'Agriculture

Jacques GALANTUS Chambre de Métiers et de l'Artisanat

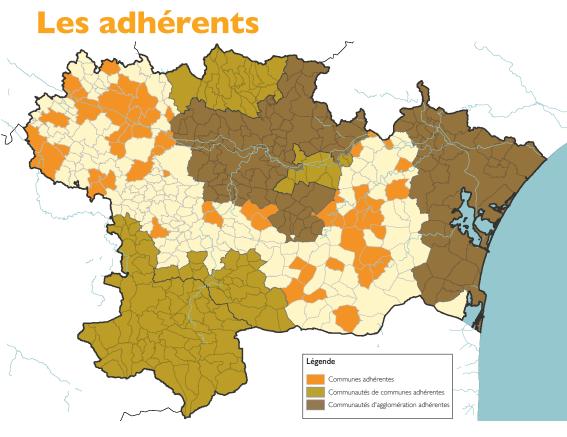
Philippe THÉRON H & D Méditerranée

Michel GERBERSociété Française des UrbanistesArnaud TOURNIERSyndicat audois d'énergies (SYADEN)

Jacques CHABAUD Syndicat Mixte Milieux Aquatiques et Rivières (S.M.M.A.R.)

I Représentant élu par le Personnel siégeant avec voix consultative

Patricia RANZA - Anne JOURDAN suppléante



Communes

Albas, Argens-Minervois, Belpech, Boutenac, Bram, Carlipa, Cascastel-des-Corbières, Castelnaudary, Castelnau d'Aude, Cépie, Coustouge, Cruscades, Fabrezan, Fanjeaux, Félines-Termenes, Greffeil, Homps, Issel, Labastide-d'Anjou, Ladern-sur-Lauquet, Lagrasse, Lasbordes, Laurac, La Pomarède, Laurabuc, Lézignan-Corbières, Mas-Saintes-Puelles, Massac, Mireval-Lauragais, Molandier, Montferrand, Montréal, Mouthoumet, Padern, Pexiora, Peyrens, Pieusse, Plavilla, Quintillan, Ribouisse, Saint-Couat Saint-Iulien-de-Briola, Saint-Laurentd'Aude. de-la-Cabrerisse. Saint-Martin-Lalande. Saint-Papoul, Saint-Sernin, Salles-sur-l'Hers, Salza, Talairan, Tournissan, Villasavary, Villelongue d'Aude, Villeneuve-les-Montréal, Villesiscle.

Intercommunalités

Carcassonne Agglomération - Grand Narbonne - C.D.C. Montagne Noire - C.D.C. Pays de Couiza - C.D.C. Piémont de l'Alaric - C.D.C. Pynérénes Audoises

Associations:

Chambre d'Agriculture - C.C.I. - Chambre de Métiers - H & D Méditerranée - La Ribambelle - SMMAR.













L'équipe

Équipe permanente 2014

Renaud BARRÈS – architecte, directeur

Michel ALIAGA – architecte-conseiller

Marie BARDET – chargée de communication et de documentation

Carine BIASUTTI – secrétaire

Juliette CARRÉ – paysagiste-conseiller

Marion GERBER-BENOI – architecte-conseiller

Anne | OURDAN - architecte-conseiller

Bob LAIGNELOT – architecte-conseiller

Aude LE GOFF – architecte, conseiller énergie

Audrey NADALIN – architecte-conseiller (en remplacement

de Marion Gerber-Benoi en congé maternité du 6 mai au 19 décembre 2014)

Christine PALLARO – secrétaire

Xavier PHAN – conseiller énergie

Patricia RANZA – architecte-conseiller

Pauline VAN LEEUWEN – architecte, conseiller énergie

Stagiaires

Noémie VAYSSE - LEGTA Fonlabour / Albi (17 février au 29 mars)

Denis VERDIER - Centre de Formation Professionnelle du Lauragais / Palleville (16 au 27 juin)

Camille BISSOHONE - Lycée Jeanne d'Arc / Clermont Ferrand (16 au 20 juin)

Mahe LACOT - Collège André Chénier (24 au 28 novembre)

Ambroise FOUTI-MAKAYA - Collège Varsovie / Carcassonne

(15 au 19 décembre)

Jules BEC-OPIC - Collège Varsovie / Carcassonne (15 au 19 décembre)

Rosario CIAPPARA - Collège Varsovie / Carcassonne (15 au 19 décembre)

Alvin GIASCOW - Collège Varsovie / Carcassonne (15 au 19 décembre)

Arthur PHILLIPS - Collège Varsovie / Carcassonne (15 au 19 décembre)

Expert comptable

Cabinet SÉVERAC

Commissaire aux comptes

Michel GIBRAT

Participation à des colloques et des formations

Colloques, rencontres, séminaires

- L'immeuble irrégulier, à Toulouse (09 janvier)
- Conférence santé-espace de vie, à Clermont Ferrand (23 janvier)
- Conférence « agriculture/climat », à Toulouse (13 janvier)
- Congrès national des CAUE « Intérêts publics », à Paris (9 au 11 juin)
- École d'Architecture de Toulouse, à Toulouse (17 juin)
- Club aménagement durable, à Prades-le-Lez (26 juin)
- Revitalisation du centre bourg, à Sigean (01 septembre)
- Comité de pilotage, à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (10 octobre)
- Universités d'été de l'Architecture, à Marseille (16 octobre)
- Colloque Frange Urbaine, à Narbonne (06 novembre)
- Projection-débat « Huis clos pour un quartier », à Castelnaudary (11 novembre)
- Inauguration des Jardins Potagers du Viguier, à Carcassonne (27 septembre)

Formation professionnelle du personnel

- Formation web et communication URCAUE I jour à Montpellier
- Formation Chargé de Mission 10 jours à Paris
- Formation CIE 4 jours à Paris
- Formation thermique 3 jours à Paris
- Formation Futurapolis I jour à Toulouse
- Formation « Management de la mobilité » 3 jours à Chambéry
- Formation « Énergie et Patrimoine » 4 jours au CAUE de l'Indre
- Formation « Archi'Conversation » 2 jours au CAUE du Nord
- Formation Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires en Europe (IHEDATE) — 2 jours à Limoges, I I jours à Paris



